

que la pression de l'opinion publique soit un problème interne assez sérieux, du point de vue de l'aide extérieure que l'on accorde, il ne s'agit pas en réalité d'une bien forte pression et l'aide canadienne, même à un niveau considérable, ne serait pas onéreuse à ce point pour le contribuable canadien. Voilà donc quelques raisons qui me portent à dire que l'influence canadienne dans cette région devrait se poursuivre. Il s'agit d'une partie du Commonwealth, pour autant que cette alliance ait su mériter, bien que des changements d'importance se soient produits au sein du Commonwealth au cours des dernières années.

Le sénateur Robichaud: Une certaine inquiétude semble s'être manifestée au Canada, surtout au cours des derniers mois, au sujet de l'attitude de certains pays des Antilles envers le Canada. Pouvez-vous nous dire jusqu'à quel point l'aide canadienne a aidé à créer un climat de bonne entente envers le Canada?

M. Eaton: Je crois que c'est le professeur Doxy qui a fait remarquer que le Canada est bien vu à l'heure actuelle, parce qu'il ne fait pas grand chose. Les récents événements qui se sont déroulés aux Antilles ont eu des effets sérieux en ce qui concerne le Canada. De fait, je dirais qu'il y a actuellement un plus grand courant d'hostilité et de ressentiment envers le Canada, en tant que puissance, qu'envers toute autre puissance que je connaisse au cours des quelques dernières années. Il s'agit d'une tendance très récente qui a pris naissance à la suite des développements dans l'industrie du sucre. Les premiers ministres des Antilles rattachés au Commonwealth sont venus au Canada en 1966 pour étudier les ententes commerciales canado-antillaises. Il en est résulté que le Canada a donné certaines garanties qu'il ferait tout en son pouvoir pour prêter son concours dans la négociation de l'entente internationale sur le sucre. Le Canada a accepté en même temps de verser un remboursement pour certains droits de douane sur le sucre. Ce remboursement s'est élevé à environ 29 cents le cent livres. Cela signifie que le gouvernement canadien a fait aux gouvernements des Antilles un remboursement qui leur a été utile de bien des manières. Ainsi, par exemple, j'ai été personnellement impliqué dans un litige touchant le sucre à la Barbade où l'existence de ce remboursement supplémentaire a été très utile aux employeurs, aux ouvriers et au gouvernement lui-même en rendant possibles certains rajustements dans les salaires et le niveau de vie.

Le Gouvernement du Canada a abrogé cette entente de façon unilatérale il y a environ quatre jours pour des raisons qu'il n'a pas

rendues publiques. Les gouvernements des Antilles n'ont pas caché leur mécontentement. De fait, vous avez pris connaissance d'une copie de la résolution adoptée par les gouvernements des Antilles. Cette résolution, qui a été adoptée le 17 avril, fait état du mécontentement à l'égard de la décision du Canada qui aurait été prise de façon unilatérale et sans consultation. J'estime que cette décision peut avoir de très sérieuses répercussions sur la présence du Canada aux Antilles. De fait, si vous examinez cette résolution, vous verrez dans la dernière partie l'inventaire des immobilisations canadiennes dans la région et vous constaterez quel genre de représailles ces gouvernements pourraient prendre, bien que rien dans la résolution ne laisse supposer une telle ligne de conduite. Le ressentiment qu'on y éprouve est considérable, parce qu'il y a toujours eu au cours des années un ressentiment général au sujet de la position canadienne au sujet du sucre. Vous savez que le Canada a été amené à faire partie de l'entente du Commonwealth sur le sucre dès son entrée en vigueur en 1947-1948, non en tant que producteur, mais en tant qu'acheteur.

L'idée maîtresse était que le Canada achèterait du sucre à des prix qui permettraient aux gouvernements des Antilles de jouir d'un revenu assez stable. Il est arrivé que le Canada n'a pas acheté son plein contingent aux Antilles lorsque le prix su sucre a connu une ascension marquée sur le marché mondial. Le Canada a plutôt tenté de trouver des sources moins coûteuses en Afrique du Sud et ailleurs. Toutefois, lorsque le prix du marché mondial a baissé à son plus bas niveau, le Canada s'est empressé de prendre tout son contingent aux Antilles. Dans un récent article paru dans le *Daily Gleaner*, Sir Robert Kirkwood, président de l'Association du sucre des Antilles a fait un parallèle entre la position du Canada et celle des Hollandais d'antan:

Au plan commercial, l'erreur des Hollandais a été de donner trop peu et de trop demander.

On laisse apparemment entendre que les Canadiens souffrent d'une mentalité de marchands plutôt que de l'esprit aventurier des industriels innovateurs, en ce sens qu'ils sont prêts à acheter au marché le moins coûteux et de revendre sur le marché le plus élevé. On a donc été témoins d'un ressentiment considérable découlant du fait que le Canada refuse, en sa qualité de partenaire dans le marché du Commonwealth, de payer pour le sucre des prix qui permettraient aux producteurs antillais de recouvrer leurs frais de production.

Je vais vous donner quelques exemples de ce qui est en cause dans cette situation. Le Royaume-Uni a payé en 1965 £46.11.6d, soit environ \$138 canadiens la tonne de sucre; les